plusieurs militaires accoururent.

Pendant qu'on allait prévenir un médecin, on s'assurait du soldat Deprenier auquel on apprenait sa fâcheuse méprise.

Le capitaine Vallet, qui se trouvait à Paris, fut immédiatement avisé par exprès.

A son arrivée, le docteur Ambrosini constatait que l'état du blessé était des plus graves.

Après un pansement sommaire, il le fit transporter à l'hôpital mixte de Poissy, où le docteur Labarrière examina la blessure que l'infortuné Creton portait au flanc gauche. La balle l'avait traversé de part en part.

Le médecin considère l'état de la victime comme désespéré.

Le caporal Creton était libérable à la prochaine classe; il était originaire du département de la Seine-Inférieure.

Le malheureux bepromier est fou de douleur depuis son arrestation; il pleure constamment.

LE VRAI PEUT QUELQUEFOIS...

Stockholm, 7 décembre. — Il y a près de six mois, commençait, devant les tribunaux de Suède, le procès de Mme Taube, la veuve du grand chambellan du roi, accusée d'avoir empoisonné son mari. L'accusation avait été portée par Mlle Tagerskiold, la fiancée du fils de Mme Taube, lieutenant dans la marine suédoise.

On exhuma le cadavre du grand maréchal; on le soumit à l'examen des experts qui y découvrirent des traces de poison.

Mme Taube nie énergiquement et accuse Mlle Tagerskiold d'avoir formulé son accusation par dépit de voir la plus grande partie de la fortune du défunt passer à sa veuve, et par conséquent lui échapper à elle-même.

La cause fut d'abord ajournée pour supplément d'enquête. Mais des faits nouveaux se produisirent, qui ont fait plus tragique encore, et plus sombre, cette tragédie de famille.

En effet, Mlle Tagerskiold vient d'être l'objet d'une tentative d'assassinat en pleine rue de Stockholm. Des hommes se sont jeté sur elle et l'ont poignardée.

Heureusement, ses blessures sont peu graves. Mlle Tagerskiold accuse Mme Taube d'avoir été l'inspiratrice du guet-apens, et d'autre part, Mme Taube accuse Mlle Tagerskiold d'avoir joué une odieuse comédie et de s'être fait légèrement blesser pour aggraver encore la situation de l'accusée.

Pour que cette cause célèbre ait plus encore l'allure d'un roman de Ponson du Terrail, elle se complique d'une lettre signée de Mlle Tagerskiold et adressée à l'avocat général, lettre dans laquelle elle déclare qu'elle a faussement accusé Mme Taube et que voulant se faire justice elle-même, elle va se suicider.

Mme Tagerskiold prétend que la lettre est apocryphe. Mme Taube reconnaît, au contraire, l'écriture de sa belle-fille.

MESURES DE DÉCENTRALISATION
et de simplification

Le *Journal Officiel* publie une loi relative à diverses mesures de décentralisation et de simplification concernant les services du ministère des finances; nous en extrayons les articles suivants :

« Article 11. — Les déclarations de mutations par décès seront établies sur des formules imprimées fournies gratuitement par l'administration. Elles seront signées par les héritiers, donataires ou légataires, leurs tuteurs ou curateurs. Elles seront écrites par le receveur, si les parties le requièrent.

» Un règlement d'administration publique déterminera les mesures d'exécution du présent article.

» Article 12. — L'article 38, paragraphe ter, de la loi du 21 avril 1884, est modifié ainsi qu'il suit :

» Tout contribuable qui se croira imposé à tort ou surtaxé adressera sa demande en décharge ou en réduction au préfet ou au sous-préfet, dans les trois mois de la publication du rôle, sans préjudice des délais accordés par les lois pour des cas spéciaux. Il ne pourra, sous prétexte de réclamation, différer le paiement, soit des termes déjà échus lors de la présentation de sa réclamation soit des termes venant à échoir pendant les trois mois qui suivront cette présentation et dans lesquels la réclamation devra être jugée définitivement. »

» Art. 13. — Lorsque le maire ou les répartiteurs, d'une part, et le directeur des contributions directes, d'autre part, seront d'avis d'accueillir intégralement une demande en décharge ou en réduction relative aux contributions directes ou aux taxes y assimilées, le dégrevement sera, sans autre formalité, prononcé par le directeur.

» Le même mode de procéder sera employé à l'égard des déclarations faites à la mairie en conformité de l'article 2 de la loi du 21 juillet 1887 et des états particuliers des cotes indûment imposées, autorisés par l'article 3 de la même loi.

» Art. 14. — Lorsque des erreurs d'expéditions sont constatées dans les rôles concernant les contributions directes ou les taxes y assimilées, un état de ces erreurs est dressé par le directeur des contributions directes, approuvé par le préfet et annexé aux rôles, à titre de pièces rectificatives. Le directeur rédige de nouveaux avertissements et les fait parvenir aux intéressés par l'intermédiaire du maire de la commune de leur domicile. Ces contribuables sont admis, sans préjudice des autres délais fixés par les lois en vigueur, à réclamer, dans les trois mois de la remise de nouveaux avertissements, contre les cotisations qui en font l'objet. »

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du mardi 7 décembre

Présidence de M. Brisson, président

La séance est ouverte à 2 heures 20.

La salle est aux trois quarts vide. La plupart des députés sont au Luxembourg.

LE BUDGET

Après adoption du projet de loi relatif aux cautionnements et aux receveurs d'octroi, on continue le budget des beaux-arts.

Ce budget est terminé sans incident, et l'on passe au budget des travaux publics.

M. Bourrat demande des voies navigables.

M. Gabriel Dufaure critique le budget actuel des travaux publics.

M. Dansette voudrait qu'on complétât tous les cahiers des charges par une clause fixant le minimum des salaires.

M. Turrel. — La question est à l'étude.

M. Dansette. — Le moins que nous puissions faire est de nous mettre d'accord sur des réformes réalisées à l'étranger et qui ont donné de bons résultats.

M. Pichon demande l'amélioration du marché intérieur.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

La séance est levée à 6 heures.

Nouvelles du Jour

Une expédition française massacrée en Afrique

Bruxelles, 7 décembre. — D'après une dépêche reçue par le *Mouvement Géographique*, l'expédition française du commandant Marchand, allant au Nil, aurait été massacrée dans le Bahr El Gazan : deux officiers seulement seraient parvenus à s'échapper. Les débris de l'expédition se rabattent sur Bonou.

Au conseil municipal socialiste de Marseille

Marseille, 7 décembre. — A la suite de la réponse de M. Flaissières, maire de Marseille, aux attaques dont il a été l'objet au sujet de la situation financière de la ville, des manifestations diverses se sont élevées dans la salle parmi le public tandis qu'au sein du conseil, le débat était très vif. Finalement tout s'est terminé par un ordre du jour de confiance pour le maire.

Un canonnier condamné à mort à Châlons-sur-Marne

Châlons-sur-Marne, 7 décembre. — Le conseil de guerre du 6e corps a condamné à mort le canonnier Auguste Visse, du 8e régiment d'artillerie à Nancy, poursuivi pour coups et blessures envers un supérieur pendant le service.

Cartouches de dynamite dans une valise

Avignon, 7 décembre. — Ce matin, dans une auberge, on a découvert une valise contenant vingt-sept cartouches de dynamite. La police a arrêté le propriétaire de la valise, un sieur Lacroix Vital, dit le Candais, âgé de 31 ans.

Un match de boxe fatal

Londres, 7 décembre. — Dans un match de boxe qui a eu lieu hier soir au National Sporting Club, l'un des boxeurs, nommé Crost, a été si maltraité, qu'il est mort ce matin. Son adversaire, Jim Barry, de Chicago, et les témoins de celui-ci, ont été arrêtés. Il est à remarquer qu'il s'agissait d'une lutte courtoise avec gants de boxe.

Les catastrophes — Pluies, inondations, cyclone, naufrages — Dégâts et victimes

Cagliari, 7 décembre. — Les inondations ont ravagé les campagnes. Trente maisons se sont écroulées. A Gussini la population s'est réfugiée dans l'église. Il y a quelques victimes. La pluie continue. Plusieurs sinistres maritimes ont eu lieu.

Sassari, 7 décembre. — Les dommages causés par le cyclone dans tout l'arrondissement d'Iglesias sont très importants. Beaucoup de maisons se sont écroulées. Des décombres de l'une d'elles on a retiré trois cadavres. Dans quelques endroits l'eau a atteint un mètre.

Brest, 7 décembre. — Hier, dans un coup de vent, un bateau de pêche de l'île de Trielen, monté par quatre hommes, s'est perdu en vue de l'île Molène. Trois des matelots ont pu être recueillis par le canot de sauvetage; le quatrième a péri.

D'autre part, on était sans nouvelles depuis le 2 décembre de la chaloupe de pêche *Protège-Saint Joseph*, montée par sept hommes et un mousse. Ce bateau a été trouvé hier échoué dans la baie de Laforêt. Tout l'équipage a péri. Le cadavre d'un nommé Béné, engagé sous les bancs de l'embarcation, était encore à bord.

L'Allemagne et la Chine. — L'occupation de Kia-Tchéou

Berlin, le 7 décembre. — Les journaux du soir publient en gros caractères la nouvelle de l'occupation de Kia-Tchéou. Le gouvernement s'est informé, près des Compagnies de navigation brémoises et hambourgeoises si elles pouvaient mettre à sa disposition des navires pour le transport des troupes en Chine.

Fin de l'incident germano-haïtien

Port-au-Prince, 7 décembre. — Les difficultés avec l'Allemagne semblent réglées, la République d'Haïti a salué le drapeau allemand et les étrangers qui s'étaient réfugiés à bord des navires sont rentrés chez eux.

Modification à la loi sur la liberté de la presse

Paris, 7 décembre. — On vient de distribuer à la Chambre une proposition de loi présentée par une centaine de députés, parmi lesquels notamment MM. Alicot, Georges Berry, Cavaignac, Deschanel, Poincaré, Cunéo-d'Ornano, Phichon, de Mun, de Ramel, etc., proposition tendant à compléter les dispositions de l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse.

L'article 13 de la loi du 29 juillet 1881 est modifié ainsi qu'il suit :

« Le gérant sera tenu d'insérer dans les trois jours de leur réception, constatée par exploit d'huissier ou par récépissé qui ne pourra être refusé, délivré soit à l'expéditeur s'il se présente en personne, soit à son fondé de pouvoir muni d'une attestation écrite, soit à l'agent des postes porteur de la lettre recommandée ou chargée, les réponses de toute personne nommée ou désignée dans le journal, etc., etc.

» Pendant la période électorale, le délai de trois jours pour l'insertion des réponses sera réduit à vingt-quatre heures pour les journaux quotidiens.

» Le délai de citation pour refus d'insertion sera de vingt-quatre heures, sauf pendant trois jours qui précéderont le scrutin, durant lesquels la citation pourra être donnée d'heure à heure.

» Le tribunal pourra décider que le jugement ordonnant l'insertion sera exécutoire sur minute, nonobstant opposition ou appel.

» Sera assimilé au refus d'insertion le fait de publier une édition spéciale, d'où serait retranchée la réponse que le numéro correspondant du journal était tenu de reproduire. »

Mort d'un sénateur

Paris, 7 décembre. — M. Augles, sénateur du Var, est mort; M. Augles était né le 23 octobre 1838.

Maire de Draguignan en 1870, il fut révoqué, en 1874, par M. le duc de Broglie; en 1891, il fut élu sénateur du Var, par 274 voix contre M. Ferrouillat, sénateur sortant.

Le canal maritime de Paris à Rouen

Paris, 7 décembre. — Dans un rapport très étudié, M. de Lasteyrie, au nom de la commission du budget, exprime un avis défavorable à la déclaration d'utilité publique du canal projeté de Paris à Rouen.

La plus-value des impôts indirects

Pendant le mois de novembre 1897, les impôts indirects accusent une plus-value de 15,633,300 francs par rapport aux évaluations budgétaires et une augmentation de 18,895,400 francs par rapport à la période correspondante de 1896.

L'incident de la frontière italienne

Turin, 7 décembre. — L'affaire des chasseurs français tués sur la frontière par un garde-chasse italien est déférée à la cour de Turin. Le garde qui a tiré est mis en état d'arrestation.

En cas de guerre entre l'Angleterre et la Russie

Londres, 7 décembre. — Suivant le correspondant du *Standard* à Berlin, on croit fermement dans les cercles navals allemands que la guerre éclatera un jour entre l'Angleterre et la Russie et que, comme une neutralité douteuse de la part de l'Allemagne généralisera les mouvements d'une flotte britannique dans la Baltique, l'Angleterre forcera l'Allemagne à choisir entre elle et la Russie. Le correspondant anglais croit même pouvoir dire qu'il existe déjà une sorte d'entente entre la Russie et l'Allemagne au sujet de la conduite à tenir vis-à-vis de l'Angleterre.

Les Allemands en Chine

Shanghaï, 7 décembre. — Le *North China Daily News* est informé de Tsi-Nan Fu, que deux cents soldats allemands avec deux mitrailleuses, sont entrés à Kao-Tchéou le 3 décembre sans avoir rencontré de résistance. Les troupes chinoises se sont retirées.

Le Message du Président des Etats-Unis

Le Message du nouveau président des Etats-Unis constate que la République est en paix avec toutes les nations; que le Japon ne s'oppose pas à l'annexion des îles Hawaï; que les Etats-Unis n'ont aucune mauvaise intention envers l'Espagne à propos de Cuba, et il termine en exprimant sa satisfaction que la France se soit unie aux Etats-Unis en faveur du bimétallisme.

Le conflit germano-haïtien. — Arrivée de deux croiseurs allemands à Port au Prince. — Troubles redoutés.

New-York, 7 décembre. — Une dépêche de Port-au-Prince, datée du 6 décembre, annonce que deux croiseurs allemands sont arrivés ce matin, et ont donné au gouvernement de la République d'Haïti quarante-huit heures de délai pour payer l'indemnité dans l'affaire du sujet allemand Lueders.

On croit, dans les cercles diplomatiques, que la République d'Haïti se soumettra à l'ultimatum allemand.

On craint des troubles. Les Allemands de Port-au-Prince se sont réfugiés à bord des deux vapeurs, et le ministre de France a requisitionné le vapeur français *Ville-de-Marseille* pour donner asile aux Français.

La population est très surexcitée, mais le gouvernement, disposant de forces suffisantes, est résolu à maintenir l'ordre.

La surexcitation à Port-au-Prince

New-York, 7 décembre. — Les nouvelles reçues de la Jamaïque rapportent qu'on a appris que les troupes de Port-au-Prince, à Haïti, sont consignées dans leurs casernes. Les rues sont placardées d'affiches avec en tête : « A bas le gouvernement ! »

Une tentative d'évasion. — Une alerte à la prison de Chartres. — Lutte avec un gardien

Chartres, 7 décembre. — Un prisonnier, nommé Aldinet, condamné dernièrement par la cour d'assises à vingt ans de travaux forcés et qui n'avait pas encore été déporté parce qu'il avait survécu au dernier moment être l'auteur d'un vol avec effraction commis à Toury (Eure-et-Loire) avait tenté une première fois de s'évader dans la gare de Chartres. Ce soir, un gardien, Paul Richard, se présentait à la cellule d'Aldinet. Le prisonnier était seul, mais à peine le gardien avait-il pénétré à l'intérieur que cet individu se jetait sur lui et lui portait un coup d'une barre de fer qu'il avait retirée de la porte.

Le gardien se défendit, et une lutte s'ensuivit, durant laquelle la barre se brisa; Richard en saisit l'extrémité et en frappa le prisonnier, mais Aldinet réussit à sortir de sa cellule et s'enfuit dans le corridor.

Aux cris poussés par Richard, des gardiens accoururent et s'emparèrent du malfaiteur. Ils voulurent l'emmener devant le gardien-chef, mais le prisonnier s'échappa de nouveau et reprit sa course dans les corridors.

Effrayé, un gardien sonna la cloche d'alarme, et les soldats du poste, prévenus, accoururent.

Enfin, Aldinet fut saisi et ligotté; il a été mis aux fers avec la camisole de force.

La presse à imprimer. — 280 000 exemplaires à l'heure. — Une presse merveilleuse

Une des plus puissantes presses à imprimer se trouve dans l'imprimerie de *New-York World*. (*Le Monde de New-York*). C'est une presse rotatoire à huit cylindres, et du nom de son inventeur, on l'appelle la presse rotatoire Artupe de Hoe.

A l'aide de cette machine on peut imprimer, composer, plier et compter 96,000 numéros de journaux de huit pages par heure, ce qui donne une moyenne de 1,600 numéros par minute.

Le papier passe sous la presse avec une vitesse de 32 kilomètres par heure. Au moyen de la nouvelle machine, les journaux sont livrés par paquets de 25 exemplaires.

Pour que cette presse puisse fonctionner et pour qu'on puisse obtenir cette énorme quantité d'exemplaires, il ne faut qu'un personnel de dix ouvriers, qui alternent au travail par équipes.

La presse Hoe a une hauteur de quatre mètres environ et une longueur de sept mètres et demi. A l'imprimerie du *New-York World*, on est en train de placer deux autres machines à imprimer. Désormais, le nombre d'exemplaires qu'on pourra tirer par heure sera de 280,000, pour lesquels il faudra employer au moins 12,000 kilos de papier.

La grande cathédrale africaine

On vient de terminer, après de longues années de travaux, la nouvelle cathédrale de Tunis, qui sera la plus grande et la plus belle basilique de la côte africaine. L'inauguration en aura lieu sans doute le jour de la Noël. Il ne restera qu'à élever les autres tours seules inachevées.

Ce beau monument, de style roman, est bâti tout entier en marbre de Tunisie, sur l'emplacement de la première chapelle catholique qui fut construite en Afrique. Cette chapelle primitive était l'œuvre du Père Levacher, dont on se rappelle la fin tragique : il fut attaché par les Maures à la gueule du canon, lors du bombardement d'Alger par Duquesne, et périt de cette mort horrible.

On a d'ailleurs conservé, dans la nouvelle cathédrale, un autel et une statue provenant de la chapelle.

A LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES

Discours du nouveau Président

La Société française de Secours aux blessés militaires de terre et de mer, placée sous le haut patronage du Président de la République, (Croix rouge française), a élu dernièrement comme président M. le général Davout, duc d'Auerstaedt, grand chancelier de la Légion d'honneur.

Nous sommes heureux de pouvoir donner in-extenso le discours prononcé par M. le général Davout, en prenant possession du fauteuil de la présidence :

« Messieurs,

» Je suis profondément touché de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à la présidence de votre société. Je ne l'ai pas acceptée sans hésitation.

» Le but que vous vous proposez est si élevé que, sans fausse modestie, j'ai craint de me trouver au-dessous de ma tâche. Mais j'ai repris confiance lorsqu'en feuilletant votre annuaire, j'ai connu le nom de mes futurs collaborateurs.

» Puis, me reportant aux grands services que vous avez rendus pendant la dernière guerre, sous l'habile et patriotique direction de M. le comte de Flavigny, il m'a semblé que le passé garantissait l'avenir.

» Après quelques années de préparation et avec des ressources bien restreintes, la Société de secours aux blessés apparaît, en effet, sur les champs de bataille de 1870, avec des ambulances tout organisées et un matériel qu'elle avait créé de toutes pièces. Organisation d'hôpitaux-auxiliaires de campagne, création d'hôpitaux sur tout le territoire, rapatriement des blessés, renseignements donnés à 50,000 familles, elle a suffi à tout.

» Depuis, elle s'est procuré assez de ressources pour distribuer quatre millions aux victimes de la guerre et de nos récentes expéditions coloniales : Tonkin, Dahomey, Madagascar.

» Que n'avons-nous pas à attendre d'elle aujourd'hui ? Placée sous le haut patronage de M. le Président de la République, elle a à sa disposition un matériel considérable, une réserve de près de huit millions et un personnel toujours prêt à se dévouer comme ses devanciers de 1870.

» D'autres sociétés, poursuivant le même but patriotique, se sont formées depuis. Avec un pareil concours et quels que soient les effectifs mis en ligne, le service de santé des armées fera face à tous les besoins. Nos enfants tombés sur le champ de bataille recevront tous les secours nécessaires, et ils auront pour les soutenir et les consoler dans leurs souffrances des cœurs dévoués et généreux dont la sollicitude maternelle sera pour eux l'image de la famille absente.

» Comme vous le voyez, Messieurs, je suis bien rassuré... Mais je me trouve encore bien osé d'accepter la succession de Mgr le duc d'Aumale. J'ai commandé sous ses ordres une division au 7e corps, je l'ai vu à l'œuvre. D'une activité incomparable, on le voyait partout.. reconnaissances à la frontière, inspection des troupes dans leur garnison, manœuvres de régiment, de division, de corps d'armée. A sa grande intelligence, à son jugement si sûr, à son entrain chevaleresque, il joignait une préoccupation constante des besoins du soldat; on doutait qu'il avait été à bonne école lorsqu'à la tête du 7e de ligne, il faisait la guerre en Afrique sous les ordres de généraux qui ont laissé dans notre armée de si grands souvenirs.

» Il ne m'appartient pas d'apprécier sa haute valeur comme écrivain, et vous l'avez apprécié, Messieurs, comme administrateur, j'ajouterai que c'est avec une grande satisfaction que je lui ai vu rendre universellement justice... Dans ce temps de fâcheuses divisions, j'en ai été heureux, plus encore pour mon pays que pour sa mémoire.

» Soyez assurés, Messieurs, que je m'inspirerai en toutes occasions des traditions de mes devanciers. Ce sera le moyen le plus sûr de me rendre digne de la mission que vous me faites l'honneur de me confier. »

Au nom du conseil central, M. le marquis de Vogüé a répondu à M. le Président par les paroles suivantes :

« Général,

» Je me fais l'interprète du conseil en vous remerciant des paroles que vous venez de prononcer, en vous exprimant la sincère confiance avec laquelle il remet entre vos mains les destinées de la Société de secours aux blessés militaires.

» Je salue en son nom le chef éminent qui a su porter avec dignité un nom historique et donner, pendant une brillante carrière, l'exemple du patriotisme, du dévouement, des vertus militaires et d'une rare sollicitude pour le bien-être du soldat. Ces qualités vous serviront encore à sécuriser à la tête d'une société dont la seule ambition est de servir l'armée et de l'assister dans ses membres souffrants.

» Vous avez bien voulu rappeler les services passés de cette société, rendre témoignage de son activité patriotique pendant les tristes jours de 1870. Les survivants de cette époque, encore nombreux au sein du conseil, vous remercient; ils ne doutent pas que, sous votre direction, la société rajeunie, réorganisée suivant les méthodes nouvelles, ne se montre à la hauteur des devoirs que l'avenir pourrait lui réserver.

» Vous avez, Général, parlé de vos prédécesseurs à ce fauteuil, en termes qui nous ont touchés et émus; vous saviez répondre à nos plus intimes sentiments. Vous ne nous demanderez pas de les oublier; vous nous aiderez à honorer leur mémoire. Le souvenir du duc d'Aumale, en particulier, restera profondément grave dans nos cœurs. Nous ne saurions oublier l'éclat dont il a environné nos modestes travaux, sa haute intelligence, l'étendue de ses horizons, sa science des détails, son autorité à la fois si haute et si bienveillante. Ce souvenir nous soutiendra et nous encouragera à bien faire. Il n'enlèvera rien à la sympathique déférence avec laquelle nous vous accueillons, Général, et dont je vous offre, au nom du conseil, la sincère, cordiale et respectueuse expression. »

NOS PRIMES

Deux superbes primes sont offertes cette année aux lecteurs du *Journal de Roubaix*.

Par suite d'un arrangement avec les éditeurs, nous pouvons mettre en vente à des *conditions exceptionnelles* un magnifique ALBUM contenant **DEUX CENTS DESSINS DE MAITRES MODERNES.**

DESSINS !

Cette remarquable collection, d'une *valeur artistique hors ligne* et d'une variété infinie dans les sujets, convient aux *amateurs*, aux *étudiants*, en un mot, à toutes les personnes qui aiment l'art ou s'adonnent à l'étude du dessin.

Cet important ouvrage peut être mis entre toutes les mains.

Ce recueil est *unique*; les collectionneurs y trouveront **DEUX CENTS** dessins et croquis signés des maîtres les plus en vue.

Ces dessins pourront développer chez les enfants le sentiment artistique et les guider sûrement dans leurs premiers essais.

L'Album des Maîtres Modernes est appelé à un succès retentissant. Nos lecteurs, les premiers, auront la bonne fortune de pouvoir se procurer les **200 dessins**, *richement reliés sous un format commode*, pour le prix minime de **6 francs 50.**

MUSIQUE !

Aux musiciens, si nombreux parmi nos lecteurs, nous offrons en prime, un *Album Musical*, contenant **dix morceaux** des meilleurs compositeurs.

Tous les amateurs de bonne musique désireront posséder dans leur collection l'*Album du Paris-Piano*.

Notre belle prime est, dès maintenant, en vente au bureau du journal, 71, Grande-Rue, au prix de **1 franc 25.** — 27890

Les bureaux du « JOURNAL DE ROUBAIX » sont transférés Grande-Rue, 71.

Les commandes pour l'imprimerie doivent être également remises, Grande-Rue, 71.

LE COMMERCE de L'ANGLETERRE
en 1896

On sait que ce qui fait la richesse de l'Angleterre, c'est la puissance de son commerce et sa supériorité sur celui de toutes les autres nations. L'Angleterre, l'Allemagne, la France, représentent à elles trois plus de la moitié du commerce européen; mais dans cet ensemble, la part de l'Allemagne n'atteint que les deux tiers de celle de l'Angleterre et celle de la France la moitié seulement. Malgré la concurrence de plus en plus redoutable de l'Allemagne sur tous les marchés du monde, le développement commercial de l'Angleterre n'a pas cessé de croître pendant l'année 1896, et les statistiques publiées par l'administration britannique montrent les progrès accomplis dans cette année.

L'ensemble du commerce de la Grande-Bretagne s'est élevé, en 1896, à 738.195.000 liv. st. (18 milliards 639.423.750 fr.) contre 702.522.000 en 1895 (17 milliards 738.680.500 fr.), soit une augmentation de 35 millions 673.000 liv. st. ou 5.1 o/o (900.743.250 fr.). Cette constatation a été accueillie avec la plus vive satisfaction dans tout l'empire britannique, car l'on n'était pas sans redouter une diminution de trafic due à la concurrence allemande, à l'état peu satisfaisant des relations avec les Etats-Unis et à la famine qui, avec la peste, désolait les Indes.

Le total des importations s'est élevé à liv. st. 441.807.335, en augmentation de 25.117.000 sur 1895, soit 6 o/o. C'est le résultat le plus élevé qui ait été atteint depuis plusieurs années, dépassant de plus de 6 millions les chiffres de 1891, l'année la plus favorable pour le commerce de l'Angleterre. Sur cette augmentation de 25 millions de liv. st., les produits d'alimentation figurent pour plus de 8 millions. Les Etats-Unis sont toujours, et de plus en plus, les gros fournisseurs de blé du Royaume-Uni; ils lui ont envoyé, en 1896, pour 9.705.000 liv. st., fournissant à eux seuls une quantité presque égale aux importations de blé de tous les autres pays.

Malgré l'état peu favorable pour le commerce britannique des Etats-Unis, de l'Orient et des Indes, le chiffre des exportations britanniques s'est élevé à 239.922.269 liv. st., contre 225 millions 890.016 en 1895, soit une augmentation de 14.032.193 représentant 6,2 o/o. Les résultats obtenus sont d'autant plus satisfaisants que, à une exception près, ils ont porté sur toutes les branches du commerce britannique.

Examinons maintenant la part que prennent dans le mouvement commercial de l'Angleterre les colonies britanniques et les pays étrangers.

Si l'on déduit la valeur des réexportations, l'ensemble du trafic de l'Angleterre représente un chiffre global de 681 millions de liv. st. Dans ce chiffre, la part des échanges avec les colonies britanniques est de 177 millions, soit près de 25 0/0, dont 93.323.600 pour l'importation en Angleterre et 83.934.000 pour l'exportation.

L'augmentation sur 1895 est de 11 millions 1/2, mais la proportion reste la même.

On comprend, en présence d'un pareil chiffre (près de quatre milliards et demi de francs), l'importance que l'Angleterre attache aux relations à entretenir avec ses colonies, les projets de fédération commerciale et, ce qui indique un pas en avant dans la voie d'une union plus étroite entre la métropole et ses colonies, la dénonciation des traités de commerce entre l'Angleterre d'un côté, l'Allemagne et la Belgique de l'autre, conséquence des entretiens des premiers ministres coloniaux venus à Londres pour les fêtes du jubilé de la reine Victoria.

Ce sont les Indes (avec Ceylan) qui tiennent le premier rang dans les échanges coloniaux avec la métropole. L'ensemble s'élève à 62 millions 88.000 liv. st., dont 30.048.000 aux importations en Angleterre et 32,039,000 aux exportations dans la Péninsule.

Au deuxième rang, vient l'Australasie (avec la Nouvelle Zélande et Fidji. L'ensemble de ses échanges s'élève à L. 50,828,000 dont 28,959,000 pour les importations en Angleterre et 33,362,000 pour les exportations de celle-ci.

Le Canada figure au troisième rang, pour un ensemble de L. 21,496,000. Mais à l'inverse des colonies précédentes il y a une différence considérable entre les importations et les exportations. L'Angleterre n'exporte au Canada que pour L. 5,357,000 tandis qu'elle reçoit pour 16 millions 138,000 de marchandises, c'est-à-dire trois fois plus, représentées surtout par des objets d'alimentation et des matières premières.

Au quatrième rang se place l'Afrique du Sud (Cap et Natal) avec L. 18 millions 969,938. Ici se produit le même phénomène qu'au Canada, mais en sens inverse. L'Angleterre ne reçoit de l'Afrique du Sud que pour 5,253,000 de marchandises, mais elle lui envoie pour 13,746,000.

L'augmentation de cette dernière branche, qui est de plus de 3 millions de livres sur 1895, porte surtout sur les produits métallurgiques et particulièrement sur les machines.

A l'égard des pays étrangers, il faut tout d'abord remarquer, fait observer M. Lequeux, consul général de France, dans son rapport, que les chiffres du *Board of trade* présentent parfois des différences assez sensibles avec ceux de ces pays. Ainsi les exportations des Etats-Unis en Angleterre, en 1895, sont estimées 76 millions de livres, d'après les agents américains et 86 d'après les documents anglais, ce qui fait une différence assez appréciable de 250 millions de francs ! Les chiffres ci-dessus résultent des statistiques anglaises; ils ne comprennent pas les réexportations qui ne figurent point dans les tableaux de pays de destination.

L'ensemble des échanges de l'Angleterre avec les pays étrangers s'est élevé à L. 504,535,000, soit une augmentation de 27,487,000 sur 1895. Cette augmentation porte uniquement sur les importations (318 millions 537,000), les exportations (155,987,000) restant stationnaires, car leur augmentation n'est que de 99,000 livres.

Dans l'ensemble du mouvement commercial, les Etats-Unis figurent pour 25 0/0, la France 12 7, l'Allemagne 9.7, la Hollande pour 7.3, la Russie pour 5.7, la Belgique pour 5.3.

Voici quelles sont les importations des principaux pays étrangers en Angleterre en 1896 :

Etats-Unis	L. 106.376.000
France	49.973.000
Hollande	29.274.000
Allemagne	27.567.000
Russie	22.641.000
Belgique	19.255.000
Espagne et Canaries	12.490.000
Danemark	10.636.000

Comparativement à 1895 les Etats-Unis gagnent 20 millions de livres, la France 2 et 1/2, la Belgique 1 3/4, la Roumanie 1, le Danemark et la Hollande près d'un million. Le rang occupé par cette dernière puissance tient surtout à sa position de transit, les statistiques anglaises s'attachant surtout au pays d'embarquement pour l'origine des marchandises. La Russie, la Turquie et la Chine ont subi une diminution assez importante.

Voici maintenant comment se répartissent les exportations des produits britanniques à l'étranger :

Allemagne	L. 22.177.000
Etats-Unis	20.435.000
France	14.257.000
Hollande	8.350.000
Belgique	7.824.000
Russie	7.219.000

Viennent ensuite et à peu de distance la Chine, le Brésil, la République Argentine et le Japon, recevant chacun pour plus de 6 millions de livres de produits anglais. L'Italie ne vient qu'après au onzième rang.

Comparativement à 1895, il y a diminution de 7 millions et 1/2 de livres dans les achats des Etats-Unis. Le Brésil, l'Italie, le Chili, présentent aussi des diminutions. Par contre, il y a augmentation dans les achats des produits anglais par l'Allemagne, le Japon, la Chine (1 million et 1/2 chacun), la République Argentine, la Hollande, la France (388,000) liv. Le Japon notamment a augmenté ses achats de 40 o/o en deux ans.

Les Etats-Unis tiennent la tête du mouvement des affaires avec la Grande-Bretagne; mais leurs importations (en tête desquelles les céréales et farines figurent pour (L. 16 millions et 1/2) sont plus de cinq fois plus fortes que leurs achats de produits britanniques.

La France vient au deuxième rang dans l'ensemble des échanges, ses importations sont 4 fois 1/2 plus élevées que ses acquisitions. Comme on l'a vu, l'augmentation de ses importations est de L. 2 millions pour 1896, continuant ainsi le mouvement ascendant signalé depuis quelques années. Il faut bien noter ce fait que l'Angleterre est le meilleur client de la France, qui lui place pour près d'un milliard 250 millions de francs de ses produits. Ceux-ci sont principalement les étoffes larges de soie (L. 8,189,000), les vins de toute nature (5,751,000), les tissus de laine (5,192,000) qui sont en diminution, etc.

Le principal article d'exportation britannique en France est le charbon (1,138,000), puis viennent les tissus de laine, etc., etc.

Ainsi que l'on peut en juger, le marché britannique reçoit bien plus de produits français, que le marché français ne reçoit de produits britanniques. Mais dans les colonies, la situation est totalement renversée. Rares sont les marchandises qui pénètrent dans les colonies anglaises, tandis que dans certaines possessions françaises les produits britanniques pullulent et écrasent sous leur bon marché les marchandises venant de France.

Après les Etats-Unis et la France, l'Allemagne occupe le troisième rang dans l'ensemble du mouvement commercial de l'Angleterre. Ses importations sont d'un quart plus fortes que ses achats de produits britanniques. Contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, après les appréhensions que suscitait le développement commercial de l'Allemagne, les importations des produits allemands ont gagné peu de terrain et leur accroissement, en 1896, a même été inférieur à celui des produits anglais exportés à destination de l'Allemagne. Le principal article d'importation allemande en Angleterre est le sucre (9,285,000. Les principaux articles d'exportation anglaise sont les filés de laine (3,516,000) et de coton (2,069,000). Réunis, les filés et les tissus forment le tiers de l'exportation anglaise en Allemagne. Celle-ci est pour ces articles la première cliente de la Grande-Bretagne.

Ainsi malgré la situation incertaine ou troublée des deux pays avec lesquels elle fait le plus d'affaires, les Etats-Unis et l'Inde, le commerce britannique, en 1896, n'a rien perdu dans son ensemble et a même augmenté ses débouchés sous divers rapports. C'est un résultat dont les Anglais ont droit d'être fiers que celui d'augmenter leurs échanges de 900 millions de francs !

Navigation

En même temps que son commerce poursuivait son développement, l'Angleterre continuait à voir la navigation sous pavillon britannique suivre sa marche ascendante. C'est le résultat non seulement de l'augmentation du trafic général, mais encore de la diminution des pavillons étrangers. En 1896, l'augmentation des entrées et sorties sous tous pavillons est supérieure de 2,500,000 tonnes en 1895, qui dépassait déjà d'un million de tonnes le chiffre de 1894.

Le mouvement général des entrées et sorties accuse, pour 1896, 71,182,000 t. dont 52,355,000, soit plus des 2/3 sous pavillon britannique. Les pavillons des autres nations figurent dans les proportions suivantes : Norvège 4,395,000 t.; Allemagne, 2,868,000; Hollande, 2,293,000; Suède, 1,951,000; Danemark, 1,789,000; France, au sixième rang, 1,376,000, contre 1,390,000 en 1895. Viennent ensuite les pavillons espagnol, belge, des Etats-Unis, russe, italien, autrichien, grec.

Si la marine des Etats-Unis est si faiblement représentée (74,000 t.) cela tient à ce que tout le trafic avec l'Amérique du Nord se fait sous pavillon britannique.

Il en est à peu près de même pour le trafic entre la France et l'Angleterre : 1/6e seulement se fait par l'intermédiaire du pavillon français, et il est malheureusement à craindre pour la France que la proportion n'aille sans cesse en décliant.

A. Montell,
de la *Revue Française*.

Chronique Locale
ROUBAIX

L' « Union Sociale et Patriotique » nous communique la note suivante :

« Nos adversaires prétendent que la présence des industriels aux réunions de nos groupes constitue un fait de pression sur les ouvriers adhérents.

» L' « Union Sociale et Patriotique » considère que leur assiduité à ses réunions prouvera, au contraire, la solidarité effective qu'elle a su établir entre tous.

« Les fréquents rapports entre industriels et ouvriers ne pourront que profiter aux uns et aux autres, en créant entre tous un courant de sympathie mutuelle.

» C'est pourquoi l'*Union Sociale et Patriotique* invite au même titre les industriels et leurs collaborateurs : directeurs, contre-maîtres, employés et ouvriers à suivre ponctuellement ses assemblées de sections et de groupes. Elle émet l'espoir que les industriels ne seront pas les moins exacts à répondre aux convocations, de façon à assurer par leur présence l'œuvre de solidarité et de paix sociale entreprise par l'association. »

Comité Justice Égalité. — Des membres du bureau du Comité Justice Egalité se sont présentés dans l'après-midi de mardi à la Mairie pour demander la réponse promise au sujet de la pétition.

M. le Maire leur a dit que ce n'était pas la pe